

# MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 27 septembre 2012

## PUBLICATIONS

### 1) Elections à la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.

Les listes provisoires des électeurs de la commune, par collège, sont affichées derrière la Mairie **jusqu'au 15 octobre 2012**. Les administrés sont invités à vérifier leur inscription.

**2) Adoption d'un nouveau périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux III – Nappe-Rhin.** L'arrêté inter préfectoral du 23.08.2012 portant modification de l'arrêté du 30 décembre 1997 fixant le périmètre du projet du SAGE du secteur de l'Ill, de la nappe phréatique et du Rhin et son arrêté modificatif du 16 juillet 1998 est affiché derrière la Mairie. Il est à la disposition du public au secrétariat de la Mairie.

### 3) Rue des Potiers. Accès des tracteurs et camions (de + 3,5 t).

En raison de la pose d'un échafaudage au N° 8 de la rue des Potiers, l'accès aux véhicules de 3,5 tonnes est interdit. Trajet préconisé : rue des Tonneliers / rue Clémenceau ou rue de l'Eglise / rue Clémenceau.

### 4) Démarrage des travaux d'aménagement de l'ancienne synagogue.

Les travaux d'aménagement d'une salle culturelle dans l'ancienne synagogue ont démarré **lundi 24 septembre**. Ils devraient s'achever en juillet 2013. Le stationnement est interdit aux véhicules de part et d'autre de la rue de la Paix (tronçon entre la rue Clémenceau et la rue des Remparts) pendant la durée des travaux.

### 5) Remplacement de la signalétique communale (panneaux de fléchage).

La Commune engage une campagne de remplacement de la signalétique communale. Tout commerçant, entreprise, artisan, viticulteur, négociant qui souhaite y faire figurer son entreprise doit s'adresser au secrétariat de la mairie pour en faire la demande.

6) La Gendarmerie signale une recrudescence des cambriolages dans la région. Elle appelle à la vigilance et rappelle que l'alerte immédiate à faire est le « 17 ».

### 7) Bibliothèque municipale.

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée **les mardis** de 16 h à 18 h jusqu'au 2 octobre 2012 inclus. Réouverture le **mardi 9 octobre 2012** à 16 heures.

### 8) Conciliateur de justice.

Prochaine permanence : **lundi 8 octobre 2012**, de 9 h à 12 h au rez-de-chaussée de la Mairie.

## ASSOCIATIONS

### 1) Handball Club – Programme.

**samedi 29 septembre** 16h45 -14M1 - MARCKOLSHEIM -14M1  
18h15 -16F1 - ASPTT STRASBOURG -16F1 - 20h00 SF1 - LUXEUIL SF1

### dimanche 30 septembre

10h00 -12M2 - BARR -12M1 - 11h00 -12M1 - RHINAU -12M1  
14h00 -14F1 - COLMAR CENTRE ALSACE -14F1 (CSI Sélestat) - 14h15 -16M1 - OBERNAI -16M1  
16h00 -18M1 - MARCKOLSHEIM -18M1 - 16h00 -18F1 - OBERNAI -18F1 (CSI Sélestat)

**2) Volley ball à Dambach-la-Ville.** Le groupe "Volley loisir" a repris ses activités le **lundi à 20h30** au gymnase. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Pour davantage de renseignements vous pouvez contacter Roland RIFF au 03 88 92 44 55.

### 3) Association DECOLLE. - Assemblée Générale.

L'Association DECOLLE tiendra son assemblée générale **vendredi 28 septembre 2012** à 20 heures dans la salle Théophile Bader – Laube. Tous les membres et sympathisants y sont cordialement invités.

## ANNONCES

1) Le restaurant « Aux deux Clefs » propose un week-end « Couscous – Palette de sorbets » les 29 et 30 septembre 2012. Prix 25 €. Réservations au 03 88 92 40 11 ou 06 08 01 32 82.

2) Le Restaurant « A la Vignette » sera fermé le lundi la journée et le jeudi soir à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Tél. 03 88 92 46 09.

3) Recherche à louer hangar ou garage de stationnement pour voitures, près Place du Marché à Dambach-la-Ville. Merci de téléphoner au 06 50 92 00 86.

4) ALSACE VENDANGES. Faire les vendanges en Alsace. Où ? Quand ?  
A partir du 22 août 2012, Alsace Vendanges vous accueille au 03 89 20 80 70

priorité jeunesse

Alsace

LE TER DE L'ORIENTATION

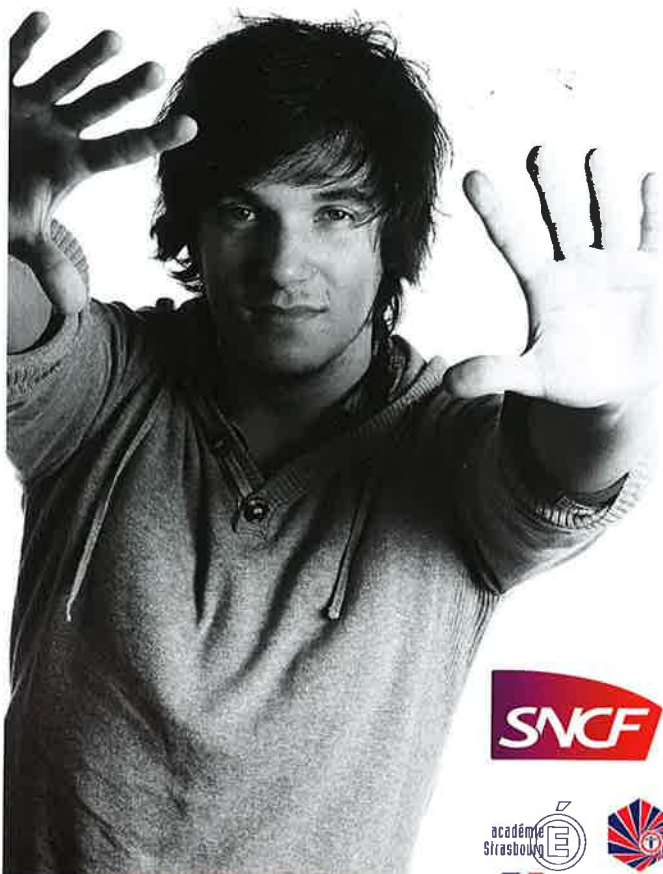
# ORIENTE EXPRESS

[www.priorite-jeunesse-alsace.eu](http://www.priorite-jeunesse-alsace.eu)

**VEZ RENCONTRER  
DES PROFESSIONNELS  
À VOTRE SERVICE !**

Des professionnels  
de l'orientation et  
de l'apprentissage,  
des responsables  
formation.

Vous avez entre  
15 et 28 ans,  
vous cherchez  
à vous orienter  
ou  
vous ré-orienter  
vous souhaitez en savoir  
plus sur les métiers de  
demain, l'alternance,  
l'apprentissage, ...



**SAMEDI**

**13 OCTOBRE 2012**

**GARE DE SÉLESTAT DE 10H À 16H**

L'AGF-Section Karaté redémarre son activité.



Début des cours :  
**mercredi**  
**3 octobre 2012**  
Foyer Notre Dame  
8 rue de l'Eglise  
à Epfig

- **Groupe 1** : enfants et jeunes de 7 et 14 ans, de 18h à 19h
- **Groupe 2** : adultes et jeunes de 15 ans et plus, de 19h à 20h

Renseignements et inscriptions pour la saison 2012/2013 :

M. Jean-Pierre Egas

[karate.do@orange.fr](mailto:karate.do@orange.fr)

ou 03 88 85 51 77 (en soirée).

# LES JARDINS DU GIESSEN

organisent leurs

## PORTES OUVERTES

dimanche 30 septembre 2012  
de 10h à 18h

sur leur site de Châtenois  
par RN59 à l'entrée du Parc d'Activités du Giessen

**Stands de producteurs**

**Animations**



**Concert**  
« Babanu Quartet »

**Visite du jardin**

**Restauration**



LES  
JARDINS  
DU  
GIESSEN

Renseignements :  
SAVA - Les Jardins du Giessen  
[contact@lesjardinsdugiessen.com](mailto:contact@lesjardinsdugiessen.com)  
[www.lesjardinsdugiessen.com](http://www.lesjardinsdugiessen.com)  
03 88 85 16 03



Dessin : Alain Kauss

**BIEN S'INFORMER AVANT DE CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE MAISON OU VOTRE LOGEMENT**

L'architecte-conseiller  
du CAUE du Bas-Rhin  
intervient dans votre commune.  
Vous pouvez être conseillé sans frais.  
Prenez rendez-vous au 03 88 15 02 30  
ou [www.caue67.com](http://www.caue67.com)

**S'INFORMER AVANT DE S'ENGAGER :**

- Vous êtes en phase de décision et n'avez pas encore déposé de demande de Permis de Construire
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin
- L'architecte-conseiller vous proposera un rendez-vous sous 15 jours, sur le lieu de votre projet ou chez vous

**ÊTRE CONSEILLÉ PAR UN PROFESSIONNEL DU CAUE DU BAS-RHIN :**

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire.

Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin...

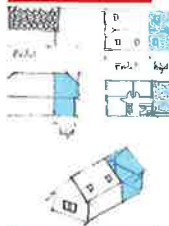
- Il vous aide à :
- déterminer la faisabilité de votre projet
  - définir vos besoins
  - vérifier les contraintes liées au site
  - connaître les règles administratives
  - envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés

**PRENEZ RENDEZ-VOUS :**

- en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au 03 88 15 02 30
- ou en ligne sur notre site [www.caue67.com](http://www.caue67.com) dans la rubrique «services aux particuliers»

**Informations importantes :**

- Le conseil de l'architecte du CAUE est gratuit pour le particulier, il se place hors de tout acte marchand ou procédurier. Néanmoins il vous informe de manière citée à tout moment de votre démarche.
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur : ils ne font pas de maîtrise d'œuvre
- Le CAUE du Bas-Rhin est une association à compétence départementale créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'architecture
- Le CAUE est composé d'une quinzaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrage publics (communes ou intercommunalités) et privés (associations, entreprises...), en ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlements d'urbanisme.



Conseil  
d'Architecture  
Urbanisme et de  
l'Environnement  
5 rue Hannong  
7000 Strasbourg  
[www.caue67.com](http://www.caue67.com)



**COUPE DE FRANCE REGIONALE FEMININES**  
Samedi 29 septembre, 20h00



## DAMBACH-LA-VILLE



**AL LUXEUIL**  
(Championnat Pré-fédéral)



[www.handball-dambach.fr](http://www.handball-dambach.fr)

